



Photographie fournie par Triumvirate Environnemental

Compte rendu de la période d'information publique

Du 29 mai au 28 juin 2024

Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur

Initiateur du projet : Triumvirate Environmental inc.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *projet de valorisation de matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur* a pris fin le 28 juin 2024. Conformément au mandat qui lui a été confié le 13 mai 2024 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Triumvirate Environmental inc. désire ajouter à ses installations de Contrecoeur, des équipements de traitement visant la valorisation des matières dangereuses résiduelles (MDR). Le procédé de récupération des substances organiques, appelé désorption thermique anaérobie, est connu, mais encore inexistant au Québec.

Les nouvelles installations seraient construites sur le même site que le centre de transfert de MDR que l'entreprise opère déjà. Ce site est situé dans la zone industrielle à Contrecoeur, dans la MRC de Marguerite-D'Youville.

À leur arrivée sur le site, les MDR seraient d'abord broyées et acheminées vers une unité de désorption thermique anaérobie (ATDU) qui permettrait l'extraction des substances organiques présentes dans les MDR traitées. Sous l'action d'une chaleur indirecte, les substances organiques passeraient en phase gazeuse pour être évacuées par tirage induit. Ces gaz seraient ensuite acheminés vers l'unité de récupération de vapeur (VRU), où ils seraient condensés et séparés des matières indésirables par l'entremise d'un séparateur d'huile. Les résidus solides générés par l'ATDU seraient refroidis dans des convoyeurs et accumulés dans un conteneur.

Les substances organiques liquides récupérées à la fin du procédé pourraient être réutilisées comme combustibles ou recyclées dans des procédés de raffinage. Les matières résiduelles solides riches en carbone et les résidus métalliques ne seraient plus considérés comme dangereux et pourraient être expédiés vers un site d'enfouissement ou de recyclage.

Le projet représenterait un investissement de 13,2 M\$. La phase de construction serait d'une durée d'environ six mois, et six autres mois seraient nécessaires pour l'ingénierie, la livraison des équipements et le processus de démarrage avant d'entrer en phase d'exploitation.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Provenance des matières dangereuses
- ▶ Taux d'efficacité et gains estimés du procédé de pyrolyse

- ▶ Fiabilité de l'exercice de modélisation
- ▶ Gestion des risques
- ▶ Quantité de MDR traités
- ▶ Type de produits à être traités
- ▶ Entreposage des produits à être traités
- ▶ Destination des produits traités
- ▶ Localisation du site
- ▶ Qualité de l'air
- ▶ Effets cumulatifs du projet
- ▶ Suivi des engagements

Pour visionner la séance publique d'information et prendre connaissance des échanges entre les citoyens et l'équipe de Triumvirate Environmental inc. sur les sujets mentionnés ci-haut : [lien vers la webdiffusion](#).

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec la chargée de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mardi 4 juin 2024
Lieu	Salle Norambar du Centre multifonctionnel de Contrecoeur
BAPE : Animation	Véronique Beaulieu, conseillère en communication
BAPE : Modératrice	Shirley Bishop, conseillère senior en communication
Initiateur du projet	Triumvirate Environmental inc.
Assistance en salle	25 personnes
Assistance en ligne	23 personnes
Durée	1 h 30
Nombre de questions posées	30

Communiqué de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un communiqué de presse a été publié le 29 mai 2024 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 4 juin 2024, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 6 448 abonnés – 6 publications et 2 diffusions

- Le nombre d'impression a été de 608 en moyenne par publication;
- Le BAPE a joint 339 personnes en moyenne par diffusion.

X – 3 635 abonnés – 3 publications

- Le nombre d'impression a été de 81 en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 340 abonnés – 2 publications

- Le nombre d'impression a été de 319 en moyenne par publication.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 206 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur, le BAPE a demandé à 7 municipalités et une MRC touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la Ville de Contrecoeur, la MRC Marguerite-D'Youville et la députée de Verchères, ont relayé l'information, notamment sur les médias sociaux, site Web et infolettre.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque municipale de Contrecoeur	5000, Route Marie-Victorin

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
Mardi 28 mai 2024	Journal les 2 Rives

Relations avec les médias

Les relations de presse

L'ensemble des médias de la Montérégie ont reçu le communiqué de presse annonçant la période d'information publique, ainsi que la reprise de celui-ci le matin de la séance publique d'information.

Des courriels ciblés ont également été envoyés la veille de la séance publique d'information aux médias ayant couvert le projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecoeur. Des journalistes du SorelTracy Magazine, du journal La Relève et de la radio CJSO ont ainsi reçu ces envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 29 mai 2024, 10 couvertures médias ont été réalisées par le SorelTracy magazine, le Journal les 2 Rives, La Relève, La Presse et la station de radio CJSO 101.7. Ces médias ont notamment abordé la description du projet et les informations entourant la séance publique d'information.

Québec, le 4 juillet 2024

A handwritten signature in black ink, reading 'Véronique Beaulieu'.

Véronique Beaulieu, conseillère en communication et chargée du dossier